

L'actu ENVIRONNEMENT de votre territoire



Neva : les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Fondée en 1989 pour s'opposer à un projet immobilier et protéger l'Amasse, l'Association de protection de la nature et de l'environnement à Amboise et ses environs (Apneae) est devenue Neva, pour Nature et environnement Val d'Amboise, en janvier 2016.

Née sous le signe de la lutte à la fin des années 1980, l'association amboisienne est reconnue en tant qu'association de protection de l'environnement depuis 1992. Engagée pour lutter contre les pollutions, les nuisances, et défendre un aménagement soutenable du territoire, elle occupe un rang privilégié parmi les acteurs conviés aux débats publics sur les questions d'écologie et de développement durable. Neva participe ainsi au comité de site

Seveso de l'entreprise Lonza (parc d'activités La Boitardière), aux réunions du conseil de développement du Pays Loire Touraine et aux actions de développement durable initiées dans la région d'Amboise. L'association, qui réunit 50 passionnés de nature très engagés dans la défense de l'environnement, intervient également pour restaurer les espaces naturels mis à mal par l'activité humaine (opérations de nettoyage) et sensibiliser un large public à



la protection des milieux, de la faune, de la flore, lors de journées à thème (développement durable, botanique, évolution des paysages...).

Vecteur d'information environnementale

Adhérente à la SEPANT (société d'études, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine), et à France nature environnement en région Centre, qui met à disposition son fonds documentaire, Neva contribue enfin de manière très active à la diffusion de l'information environnementale, en organisant régulièrement des conférences-débats et des rencontres sur des thèmes diversifiés. ■



Sortie à la découverte des orchidées au printemps 2016.

À NOTER

Les événements et sorties à venir

- ➔ Sortie mycologique le samedi 22 octobre. Rendez-vous à 9h à La Moutonnerie, à Amboise.
- ➔ Journée de ramassage des déchets en bords de routes et de cours d'eau, le samedi 5 novembre. Contacter la mairie de votre commune pour connaître le lieu et l'heure du rassemblement.
- ➔ Conférence sur la gestion des déchets, en partenariat avec le service collecte de Val d'Amboise, le vendredi 4 novembre à 20h30, salle Francis Poulenc, à Amboise.
- ➔ Rencontre avec des agriculteurs locaux, pour promouvoir une agriculture plus respectueuse de l'environnement, cet hiver.

Plus d'infos :

Contactez l'association
02 47 57 39 94 (M. Guichard)
06 07 72 42 42 (M. Filâtre)
06 60 09 95 95 (Mme Hue)
apneae@gmx.fr
www.neva37jimdo.com



NEVA



EN CHIFFRES

119,2 tonnes

Le poids des appareils électriques et électroniques collectés en 2015 à la déchetterie d'Amboise, en hausse de 3,8 %.

152

Le nombre de barils de pétrole brut économisés grâce au recyclage des 98 tonnes de matières contenues dans les appareils collectés sur notre territoire.

LE MOT

Soutiens

La collecte des DEEE permet à la communauté de communes de bénéficier de 7 083 € de soutiens financiers d'Eco-systèmes, éco-organisme agréé par les pouvoirs publics, au titre de l'année 2015. Sur la même période, la prise en charge par Eco-systèmes des coûts logistiques et de traitement des appareils usagés (237 € par tonne), a évité à Val d'Amboise une dépense de 28 272 €.



RECYCLAGE

DEEE : votre contribution au développement durable

Du téléviseur au réfrigérateur, du sèche-cheveux au lave linge, vos efforts ont permis de collecter en 2015 près de 120 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques, appelés également DEEE. Le taux de collecte global au niveau national a dépassé l'objectif réglementaire établi à 40 %, et devra atteindre les 65 % en 2020. Alors, ne laissez pas dormir vos vieux appareils : apportez-les en déchetterie ou faites-les reprendre pour qu'ils connaissent une seconde vie !

EN PRATIQUE

Bilan de la collecte des DEEE

119,2 tonnes collectées

soit une évolution de + 3,8 % par rapport à 2014

4,3 kg d'appareils

par habitant et par an. Moyenne dans les collectivités similaires : 6,6 kg/ha/an



15 797 appareils électriques et électroniques

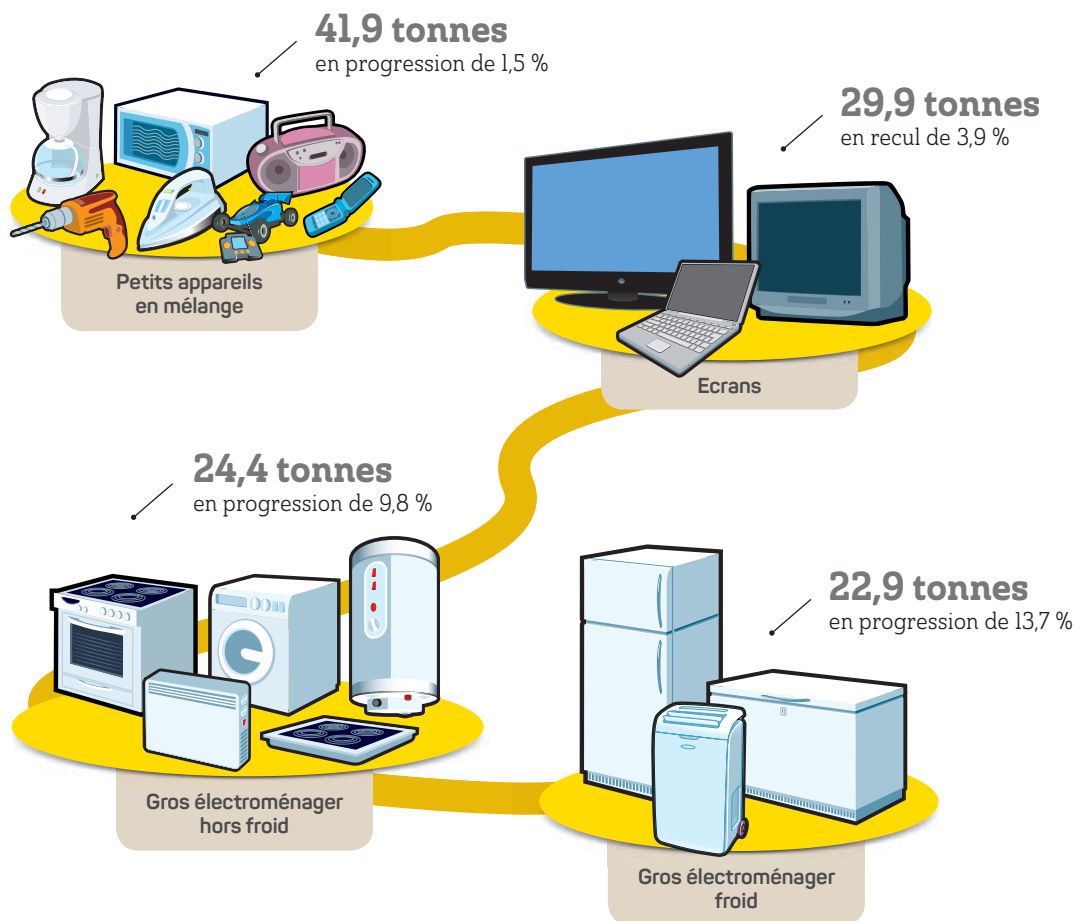
633 tonnes de CO2

économisées, soit l'équivalent de 4 308 km parcourus en voiture

98 tonnes de matières recyclées

8 valorisées énergétiquement, 13 éliminées en installations spécialisées

Familles d'appareils collectés



Faites reprendre vos appareils

Lors de l'achat d'un nouvel appareil, le vendeur a l'obligation de vous reprendre l'ancien. Le prix de vente inclut cette reprise et cela vous débarrassera d'un objet inutile. Apportez en magasin vos petits appareils. Pour le gros électroménager, remettez votre appareil usagé au livreur. Les appareils hors d'usage, ou ceux dont vous ne vous servez plus, peuvent également être donnés à un acteur de l'économie solidaire (Emmaüs, Envie...) pour fournir des pièces détachées, ou être réparés et connaître une seconde vie !

LA QUESTION

A quoi sert l'éco-participation que je paye lors de l'achat d'un appareil neuf ?

Elle permet de financer la filière de collecte, de dépollution et de recyclage des DEEE. Le barème des éco-participations s'adapte régulièrement pour tenir compte de l'augmentation des tonnages à traiter, de l'évolution des coûts logistiques et de traitement, ainsi que de l'évolution du cours des matières. Cela permet de garantir un financement équilibré de la filière et de maintenir la qualité du recyclage.

Plus d'infos : consulter le site www.eco-systemes.fr

QUE DEVIENT UN ASPIRATEUR RECYCLÉ PAR ÉCO-SYSTÈMES ?

52 %

Plastiques

Recyclés en pièces automobiles, sauf ceux contenant des retardateurs de flamme.

16 %

Métaux non ferreux

Recyclés à 100 % en pièces automobiles ou la fabrication de câbles électriques.

26 %

Métaux ferreux

Recyclés à 100 % dans la construction, sous forme d'armatures métalliques à béton.

5,5 %

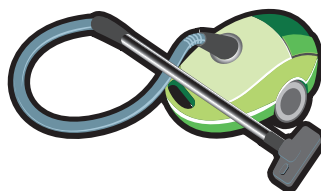
Autres matériaux

Plastiques, papiers, cartons, caoutchouc, poussière valorisés énergétiquement.

0,5 %

Substances réglementées

Condensateurs traités dans des incinérateurs spécifiques puis enfouis dans des centres dédiés.





UNE
IDÉE...

Re-cyclons nos vélos !

Vous n'utilisez plus votre vélo ? Plutôt que de le jeter à la déchetterie ou aux encombrants, vous pouvez le donner au Collectif Cycliste 37. En partenariat avec Touraine Propre, cet organisme récupère les vélos, les répare et les revend à des prix très raisonnables, ou les démonte pour obtenir des pièces détachées. Un bon moyen pour réduire nos déchets en se débarrassant d'un vélo qui nous encombre et en lui permettant de sillonner de nouvelles routes avec un autre propriétaire ! Le Collectif Cycliste 37 propose également des animations et des formations. Vous pourrez y apprendre comment réparer votre vélo vous-même, les rudiments de la pratique du vélo...

Plus d'infos :
Collectif Cycliste 37
02 47 50 16 34
info@cc37.org
www.cc37.org

Ne jetez plus vos objets, donnez-les plutôt !

Pourquoi jeter des objets qui ne servent plus s'ils sont en bon état ? Ils peuvent être utiles à d'autres personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas acheter neuf, et nous permettre de réduire nos déchets. À Amboise, Emmaüs récupère les objets pour aider les autres.

Dans les locaux de l'ancien garage Peugeot, 108 rue Saint Denis, une vingtaine de bénévoles travaillent à la vente, à la mise en place, et au nettoyage du point de vente, ouvert le mercredi de 14h30 à 18h et le samedi de 9h à 17h.

Les bénéfices dégagés par les ventes permettent de subvenir aux besoins des compagnons, personnes en rupture d'activité accueillies et travaillant dans la communauté Emmaüs d'Esvres-sur-Indre, de soutenir des associations ou organisations locales d'aide aux personnes en difficultés, ou encore d'offrir des biens de première nécessité à des familles en détresse après un accident de la vie. Les partenariats sont essentiels à cette économie solidaire : les associations locales aident à revaloriser les dons avant leur commercialisation : les chaussures en cuir sont ressemelées et/ou réparées, les outils de



jardinage remis en état. Pour les vêtements, un accord avec Le Relais (une entreprise de l'économie solidaire membre d'Emmaüs France), est établi. Les vêtements en bon état sont revendus par Emmaüs et les autres recyclés, sous forme d'isolant pour le bâtiment par exemple. ■

+ d'infos :
Pour faire un don, rendez-vous au point de vente aux heures d'ouverture. Pour un enlèvement à domicile, contacter Emmaüs au 02 47 26 43 25 ou sur www.emmaus-touraine.org

+ DE CONTACTS



Sur notre territoire, d'autres associations proposent de reprendre vos objets et vos vêtements en bon état pour les revendre à très petits prix ou en faire don à des familles.

La Croix Rouge

☛ L'association est implantée 1 rue Germain Chauveau à Amboise. La boutique de vêtements est ouverte au public du mardi au vendredi de 14h30 à 16h30 et le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h.

Plus d'infos :
02 47 30 52 58
www.croix-rouge.fr

Le Secours populaire

☛ Le local est situé 45 avenue Léonard de Vinci à Amboise. Il accueille le public les lundis et jeudis de 14h à 17h et les samedis de 14h à 16h.

Plus d'infos :
02 47 23 24 37
www.secourspopulaire.fr